

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale								
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :					
22/02/19	07/03/19		F01119P0052					
1. Intitulé du projet Création d'un forage d'irrigation de 85 m de profondeur pour la plaine agricole du Mont-Guichet à Chelles (77)								
2. Identification de	u (ou des) maître(s) d'ouvro	ige ou du (ou des) j	pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique								
Nom ANGENIOL	Prénon	n Christelle						
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne	Agence des espaces verts HELLEISEN Philippe, direct	man distribution of the color	rance					
habilitée à représenter la personne morale								
RCS / SIRET 2 8 7 5 0 0 0	5 2 0 0 0 7 4	Forme juridique	établissement public à caractère adm.					
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	Caractéristiques du profession (Préciser les éventuelles ru	exé à l'article R. 12: ondant du projet rojet au regard des obriques issues d'au opérieure à 50 m (85						
	4. Caractéristiques génér	ales du projet						
Doivent être annexées au présent formu			formulairo					
4.1 Nature du projet, y compris les éven			Tommorane					
Le projet consiste en la réalisation d'un for 30 m3/h pour un volume annuel de 8 000 Ce forage permettra l'arrosage de 3,26 ha de l'année (mars à octobre).	age d'eau de 85 m captant la m3/an.	a nappe du Lutétien						

4.2 Objectifs du projet

L'Espace naturel régional du Mont Guichet constitue un Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de 107 ha à cheval entre Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis, au Nord de la commune de Chelles et aux franges Sud et Est des communes de Gagny et Montfermeil. 93 ha sont en propriété régionale et gérés par l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France (AEV).

L'AEV a réalisé en 2017 un appel à candidatures afin d'identifier des agriculteurs ayant vocation à s'installer sur place sur 32 ha d'espaces agricoles en propriété régionale. A l'issue de cet appel à candidatures, environ 3,3 ha ont été attribués pour la culture maraîchère et de verger (Annexe 1). Le maraîcher va avoir un besoin conséquent en eau, qui est estimé à 8000 m³/an.

Pour faire face à ces besoins, l'AEV souhaite faire réaliser un forage d'eau de 85 m de profondeur exploitant la nappe du Lutétien.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation du forage de 85 m selon la norme NF X10-999 :

- Foration de 0 à 45 m au rotary à la boue Ø 445 mm
- Pose d'un tube acier Ø 324 mm cimenté à l'extrados
- Foration de 45 à 85 m au rotary à la boue Ø311 mm
- Pose d'une colonne captante PVC Ø180×200 mm avec du tube plein de 0 à 57 m et du tube crépiné (slot 1 mm) de 57 m à 85 m fermé par un bouchon de fond vissé
- Cimentation annulaire entre 43 et 57 m
- Mise en place d'un massif de graviers de calage de 57 m à 85 m
- Aménagement d'une cave de forage maçonnée semi-enterrée de 1,5 m de hauteur dans laquelle la tête de forage dépassera de +0,5 m/radier. La cave de forage dépassera du sol de +0,5 m/sol et sera fermé par des tampons étanches aux eaux de ruissellement.

Les travaux dureront environ 1 mois.

En surface l'emprise de travaux sera d'environ 100 m².

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Prélèvement de 30 m³/h (débit de pointe) entre mars et octobre pour un prélèvement annuel de 8000 m ³/an. Le système d'irrigation prévu est surfacique. Il sera de 100ml et de 70 ml. Le diamètre des tuyaux sera de 32mm.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).						
Déclaration au titre de la rubrique 1.1.1.0 du décret n°2007-397 du 22 mars 2007						
		, A				
4.5 Dimensions et caractéristiques du r	projet et superficie globale de l'opération - préciser l	es unités de mesure utilisées				
	leurs caractéristiques	Valeur(s)				
surface travaux		100 m ²				
Profondeur du forage Dimension de la tête de puits en surfac	e après travaux	85 m 3 m ²				
	*					
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 02°3	4' 12 " 78E Lat. 4 8 ° 5 3' 16" 74N				
Chemin du Beauzet, Plaine agricole	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)					
du Mont Guichet à Chelles	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,					
	38° ; 43° a), b) de l'annexe à					
	l'article R. 122-2 du code de l'environnement :					
	Point de départ : Long ° _	_'"_ Lat°'"_				
		'" Lat, ° ' "_				
	Communes traversées :					
	oignez à votre demande les annexes n° 2 à	_				
	nghez a volle demande les dimexes il 2 d					
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrage existant?	Oui Non X				
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	tion Oui Non				
	(Fall Section 1997)					
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre						
indiquez à quelle date il a été auto						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF de type I (Côte de Beauzet et carrière Saint Pierre, site n°110020168).
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		\boxtimes	

			PPRI de la vallée de la Marne (approuvé), PPRMT en raison de la présence d'anciennes
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		carrières souterraines (prescrit), PPR gonflement argile (approuvé)
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel 8000 m³/an dans la nappe des calcaires du Lutétien Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? X Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources 10 m3 liés au creusement du forage Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		\boxtimes	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Machine de forage aux normes acoustiques pendant 1 mois (travaux). Pas de bruit en exploitation

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les produits de creusement du forage seront des terres inertes (10 m³)

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	\boxtimes	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
	nces du projet identific Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
			y e

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
Voir description des mesures de protection de l'environnement dans le dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau joint. Les annexes obligatoires 2 et3 demandées ci dessous sont présentes dans le dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (page 10 et annexe 5).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le forage serait réalisé selon la norme NF X10-999. Cela permettra un isolement total de la nappe du Lutétien et évitera tout contact entre cette nappe et la surface. Par ailleurs les travaux de forage sont limités dans le temps (1 mois) et en surface (100 m²). Ainsi, le risque de pollution de cette nappe étant très limité et le projet n'étant pas de nature à porter atteinte à l'environnement, le projet ne nécessite a priori pas d'évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Г		on rumonos obligatorios							
		Objet							
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: Document nominatives nominativ								
100	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;								
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;							
	4	Un plan du projet \underline{ou} , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10° , 11° a), b), 12° , 13° , 22° , 32 , 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;							
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes						
	6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.							

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau dans lequel se trouvent en annexe tous les éléments demandés au paragraphe 8 dur présent document.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Pantin

le, 04/03/2019

Signature

Pour la Présidente du conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France et par délégation Le Directeur Général

Philippe HELLEISEN



7 <u>LOCALISATION CADASTRALE</u>

La **Figure 2** localise le futur forage sur un extrait de plan cadastral.

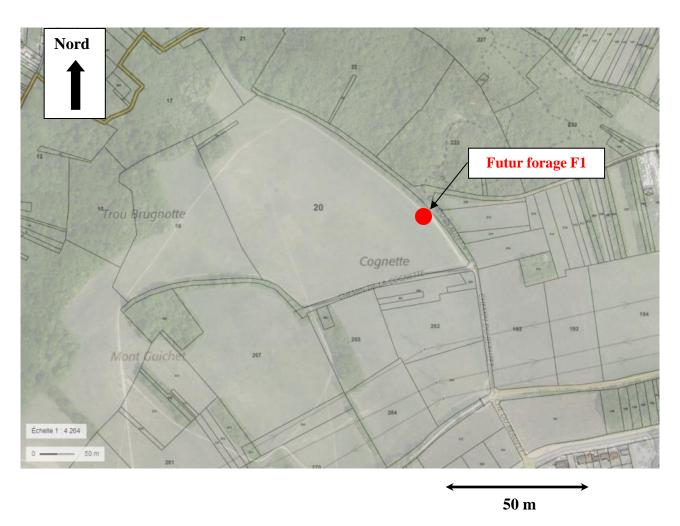


Figure 2: Localisation cadastrale du futur forage F1

Ouvrage	Section	Parcelle
Forage F1	BR	N°20

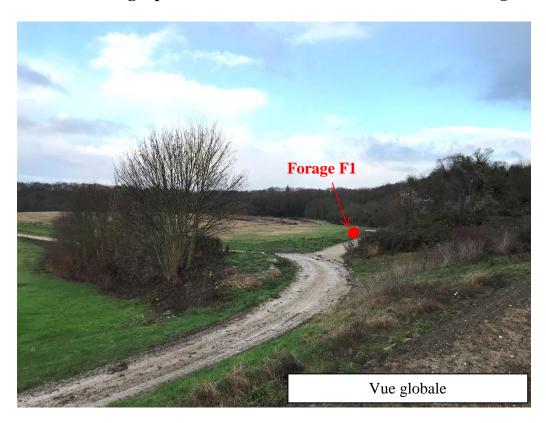


Photo aérienne du 18/05/2018





A5-1: Photographies de l'environnement immédiat du forage







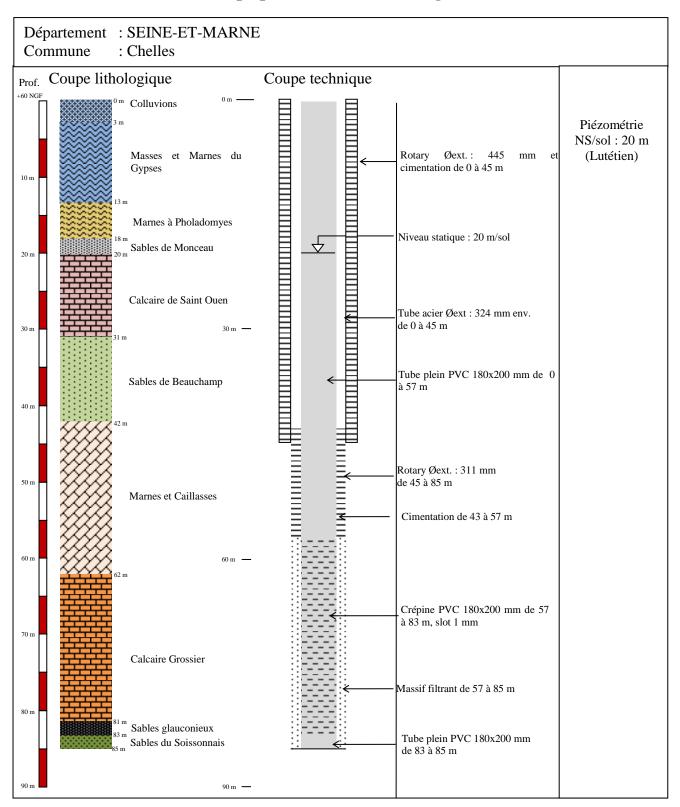


A5-2 : Photographies de l'environnement immédiat du forage





A4 : Coupe prévisionnelle du forage F1



Version A du 14/01/2019

A1 : Localisation du projet







A7: Localisation des sites NATURA 2000 et des ZNIEFF les plus proches

